

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est donné aux personnes intéressées que le conseil municipal de la Ville de Beloeil doit statuer, lors d'une séance du conseil qui se tiendra le 9 juillet 2018 à 19 heures 30, à la salle du conseil, au 240, rue Hertel, sur la demande de dérogation mineure suivante :

340, BOULEVARD YVON-L'HEUREUX SUD – ZONE A-2000

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :

Cette demande vise à permettre une largeur de terrain de 13 mètres alors que la grille des spécifications de la zone agricole A-2000 annexée au *Règlement de zonage 1667-00-2011*, fixe une largeur de terrain minimale de 50 mètres pour un usage agricole.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance du 9 juillet 2018.

Donné à Beloeil, ce 20 juin 2018.

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

